

RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

AU 31 AOÛT 2021

17 décembre 2021

Note au lecteur

Le *Rapport mensuel des opérations financières* fournit un aperçu des résultats financiers mensuels du gouvernement du Québec. Il est préparé dans le but d'accroître la transparence des finances publiques et d'effectuer un suivi régulier sur l'atteinte de la cible relative au solde budgétaire pour l'année financière. Les informations financières qui y sont présentées ne sont pas auditées et sont basées sur les conventions comptables utilisées dans les états financiers annuels du gouvernement⁽¹⁾.

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie de COVID-19. Cette pandémie et les mesures mises en place pour y faire face ont des répercussions importantes, notamment sur la situation financière du gouvernement du Québec.

Le *Rapport mensuel des opérations financières au 30 septembre 2021* sera publié le 14 janvier 2022.

Faits saillants d'août 2021

Au 31 août 2021, soit pour les cinq premiers mois de 2021-2022, le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire affichait un surplus de 1,4 milliard de dollars. Cela représente une augmentation de 5,9 milliards de dollars par rapport au solde budgétaire observé l'année précédente à pareille date, alors que le Québec était aux prises avec les premières vagues de la pandémie de COVID-19.

Le résultat au 31 août 2021 provient :

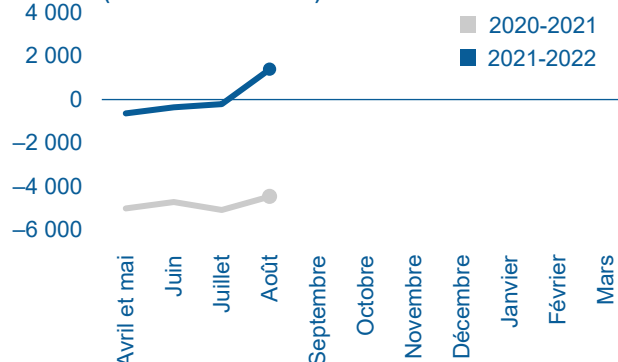
- de revenus de 53,8 milliards de dollars;
- de dépenses de 51,0 milliards de dollars;
- de versements de 1,4 milliard de dollars au Fonds des générations.

Selon les données présentées dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2021, un déficit budgétaire de 6,8 milliards de dollars est prévu pour l'ensemble de l'année, avant utilisation de la réserve de stabilisation.

La diminution du solde budgétaire entre le 31 août 2021 et la fin de l'année financière 2021-2022 s'explique par :

- des dépenses totalisant 6,4 milliards de dollars relatives à plusieurs initiatives présentées dans le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2021* et *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2021 qui seront réalisées dans les mois à venir, notamment en santé et en éducation;
- l'activité économique au Québec, qui demeurera dynamique, mais qui évoluera à un rythme moins soutenu qu'en début d'année.

Solde budgétaire cumulatif (en millions de dollars)



SOMMAIRE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Août			Avril à août			
	2020	2021	Variation	2020-2021	2021-2022	Variation	Variation (%)
Revenus autonomes	7 454	8 578	1 124	33 257	42 104	8 847	26,6
Transferts fédéraux	1 923	2 464	541	10 777	11 700	923	8,6
Revenus consolidés	9 377	11 042	1 665	44 034	53 804	9 770	22,2
Dépenses de portefeuilles ⁽²⁾	-8 135	-8 452	-317	-44 646	-47 348	-2 702	6,1
Service de la dette	-426	-716	-290	-2 808	-3 608	-800	28,5
Dépenses consolidées	-8 561	-9 168	-607	-47 454	-50 956	-3 502	7,4
SURPLUS (DÉFICIT)⁽³⁾	816	1 874	1 058	-3 420	2 848	6 268	—
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE							
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-196	-260	-64	-1 068	-1 448	-380	—
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽⁴⁾	620	1 614	994	-4 488	1 400	5 888	—

REVENUS CONSOLIDÉS

Revenus autonomes

Au 31 août 2021, les revenus autonomes totalisaient 42,1 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 8,8 milliards de dollars (26,6 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- La bonne tenue de l'activité économique depuis mars dernier a un effet positif sur les revenus autonomes.

Les **revenus fiscaux** ont augmenté de 6,4 milliards de dollars (23,8 %), pour atteindre 33,3 milliards de dollars, en raison de :

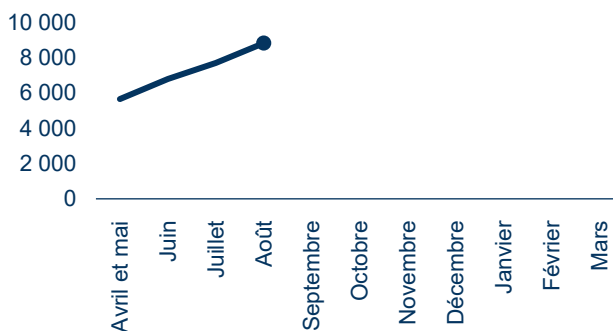
- la hausse de 2,4 milliards de dollars (18,7 %) de l'**impôt sur le revenu des particuliers**, découlant notamment de la croissance des salaires et traitements, alors qu'un ralentissement important avait été observé à la même période en 2020;
- la hausse de 574 millions de dollars (23,7 %) des **cotisations pour les services de santé**, découlant de la croissance des salaires et traitements;
- la hausse de 1,7 milliard de dollars (63,8 %) des revenus provenant des **impôts des sociétés**, due notamment à la croissance de l'excédent net d'exploitation des entreprises et à l'effet des mesures de soutien aux entreprises annoncées depuis le début de la pandémie;
- la diminution de 111 millions de dollars (20,1 %) de l'**impôt foncier scolaire**, attribuable principalement à la réduction des taux de taxation scolaire découlant de la mise en place du taux unique le 1^{er} juillet 2020;
- la hausse de 1,9 milliard de dollars (22,4 %) des **taxes à la consommation**, due à la hausse de la consommation des ménages et des investissements en construction résidentielle.

Les **autres revenus autonomes** ont augmenté de 1,4 milliard de dollars (25,2 %), pour atteindre 6,7 milliards de dollars, en raison de :

- la hausse des **droits et permis** de 808 millions de dollars (52,0 %), attribuable principalement à la hausse des revenus miniers découlant des prix soutenus des métaux sur les marchés depuis 2020 et à l'augmentation des revenus perçus dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec (SPEDE);
- la hausse des **revenus divers** de 546 millions de dollars (14,3 %), attribuable entre autres à la hausse des revenus de vente de biens et services due à l'allègement des mesures de confinement liées à la pandémie de COVID-19 comparativement à la même période en 2020.

Les **revenus provenant des entreprises du gouvernement** ont augmenté de 1,1 milliard de dollars (110,0 %), pour s'établir à 2,1 milliards de dollars. Cette hausse est principalement attribuable à l'impact de la COVID-19 sur les résultats des entreprises du gouvernement en 2020-2021, particulièrement sur ceux de Loto-Québec et d'Hydro-Québec, ainsi qu'aux résultats favorables en 2021-2022 pour Investissement Québec.

Variation cumulative des revenus autonomes
(en millions de dollars)



REVENUS AUTONOMES

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Août			Avril à août			
	2020	2021	Variation	2020-2021	2021-2022	Variation	Variation (%)
Impôt sur le revenu et les biens							
Impôt sur le revenu des particuliers	2 486	2 769	283	12 926	15 340	2 414	18,7
Cotisations pour les services de santé	542	573	31	2 427	3 001	574	23,7
Impôts des sociétés	627	794	167	2 591	4 245	1 654	63,8
Impôt foncier scolaire	99	90	-9	551	440	-111	-20,1
Taxes à la consommation	2 107	2 099	-8	8 409	10 294	1 885	22,4
Revenus fiscaux	5 861	6 325	464	26 904	33 320	6 416	23,8
Droits et permis	456	656	200	1 554	2 362	808	52,0
Revenus divers	807	873	66	3 820	4 366	546	14,3
Autres revenus autonomes	1 263	1 529	266	5 374	6 728	1 354	25,2
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	7 124	7 854	730	32 278	40 048	7 770	24,1
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	330	724	394	979	2 056	1 077	110,0
TOTAL	7 454	8 578	1 124	33 257	42 104	8 847	26,6

Transferts fédéraux

Au 31 août 2021, les transferts fédéraux totalisaient 11,7 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 923 millions de dollars (8,6 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

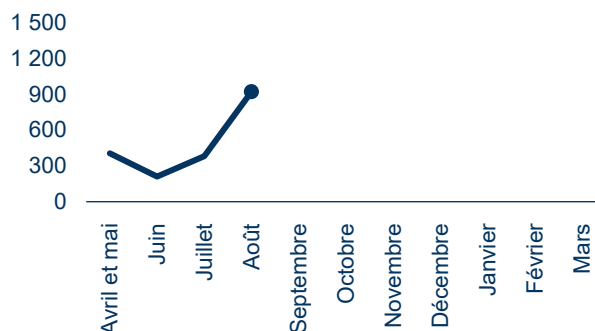
- Cette croissance est principalement attribuable aux revenus provenant des transferts pour la santé et des autres programmes.

Les revenus provenant des **transferts pour la santé** ont augmenté de 549 millions de dollars (19,3 %), pour atteindre 3,4 milliards de dollars, en raison principalement :

- d'un transfert supplémentaire en matière de santé qui totalisera 902 millions de dollars au 31 mars 2022, dont 376 millions de dollars ont été comptabilisés au 31 août 2021;
- d'un transfert supplémentaire au titre du plan d'immunisation du Canada contre la COVID-19 qui totalisera 226 millions de dollars au 31 mars 2022, dont 94 millions de dollars ont été comptabilisés au 31 août 2021.

Les revenus provenant des **autres programmes** ont augmenté de 421 millions de dollars (24,1 %), pour atteindre 2,2 milliards de dollars, en raison notamment de la signature en août 2021 d'une entente asymétrique sur les services de garde. Cette entente prévoit un transfert qui totalisera 660 millions de dollars au 31 mars 2022, dont 275 millions de dollars ont été comptabilisés au 31 août 2021.

Variation cumulative des transferts fédéraux
(en millions de dollars)



TRANSFERTS FÉDÉRAUX

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Août			Avril à août			
	2020	2021	Variation	2020-2021	2021-2022	Variation	Variation (%)
Péréquation	1 104	1 093	-11	5 522	5 466	-56	-1,0
Transferts pour la santé	543	673	130	2 842	3 391	549	19,3
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	115	133	18	668	677	9	1,3
Autres programmes	161	565	404	1 745	2 166	421	24,1
TOTAL	1 923	2 464	541	10 777	11 700	923	8,6

DÉPENSES CONSOLIDÉES

Au 31 août 2021, les dépenses consolidées totalisaient 51,0 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 3,5 milliards de dollars (7,4 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- Cette croissance des dépenses reflète en particulier les ressources importantes du portefeuille Santé et Services sociaux mobilisées dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Les dépenses du portefeuille **Santé et Services sociaux** ont augmenté de 1,9 milliard de dollars (8,9 %), pour atteindre 23,2 milliards de dollars, en raison principalement de :

- la hausse de 900 millions de dollars de la rémunération payée par les établissements de santé et de services sociaux, qui provient notamment des primes incitatives pour le travail à temps complet et des besoins de personnel pour la campagne de vaccination dans le contexte de la pandémie;
- la hausse de 416 millions de dollars de la rémunération versée par la Régie de l'assurance maladie du Québec, notamment due à la reprise de certaines interventions médicales spécialisées non urgentes délestées en 2020-2021.

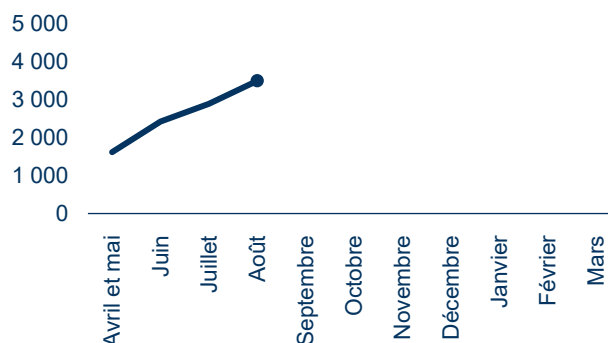
Les dépenses du portefeuille **Éducation** ont augmenté de 444 millions de dollars (7,7 %), pour atteindre 6,2 milliards de dollars. Cette hausse s'explique notamment par la réouverture des établissements scolaires, qui avaient été temporairement fermés au printemps 2020 en raison de la pandémie de COVID-19.

Les dépenses du portefeuille **Enseignement supérieur** ont augmenté de 197 millions de dollars (6,3 %), pour atteindre 3,3 milliards de dollars. Cette croissance s'explique notamment par la reprise de certaines activités qui avaient été limitées en 2020-2021 dans les établissements d'enseignement supérieur.

Les dépenses des **autres portefeuilles** ont augmenté de 204 millions de dollars (1,4 %), pour atteindre 14,7 milliards de dollars.

Les dépenses du **service de la dette** ont augmenté de 800 millions de dollars (28,5 %), pour s'établir à 3,6 milliards de dollars. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des taux d'intérêt.

Variation cumulative des dépenses consolidées
(en millions de dollars)



DÉPENSES CONSOLIDÉES PAR PORTEFEUILLE⁽⁵⁾

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Août			Avril à août			
	2020 ⁽⁶⁾	2021	Variation	2020-2021 ⁽⁶⁾	2021-2022	Variation	Variation (%)
Santé et Services sociaux	4 256	4 421	165	21 270	23 167	1 897	8,9
Éducation	803	859	56	5 744	6 188	444	7,7
Enseignement supérieur	567	648	81	3 114	3 311	197	6,3
Autres portefeuilles ⁽⁷⁾	2 458	2 549	91	14 493	14 697	204	1,4
Changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert ⁽⁸⁾	51	-25	-76	25	-15	-40	-160,0
Dépenses de portefeuilles	8 135	8 452	317	44 646	47 348	2 702	6,1
Service de la dette	426	716	290	2 808	3 608	800	28,5
TOTAL	8 561	9 168	607	47 454	50 956	3 502	7,4

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

Composition des surplus ou des besoins financiers nets

Les revenus et les dépenses du gouvernement sont établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et les dépenses, lorsqu'elles sont réalisées, sans égard au moment où ont lieu les encaissements et les décaissements.

Les surplus (besoins) financiers nets, quant à eux, sont constitués de l'écart entre les encaissements et les décaissements résultant des activités du gouvernement. Pour pourvoir à ses besoins financiers nets, le gouvernement a recours à diverses sources de financement, dont sa trésorerie et ses emprunts.

Les diverses rubriques des besoins financiers nets représentent les encaissements et les décaissements nets générés par les investissements du gouvernement en prêts, en placements, en participations dans ses entreprises et en immobilisations, ainsi que par les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs et les autres comptes. Cette dernière rubrique comprend notamment le paiement des comptes fournisseurs et la perception des comptes débiteurs. Les versements au Fonds des générations créent également des besoins financiers.

Depuis le *Rapport mensuel des opérations financières au 31 décembre 2020*, la présentation des surplus (besoins) financiers nets a été modifiée pour la rendre comparable à celle utilisée dans le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2021*. Ainsi, la rubrique « Placements, prêts et avances » inclut maintenant la variation des placements temporaires, et la rubrique « Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs » tient maintenant compte du réinvestissement des revenus de placement du Fonds d'amortissement des régimes de retraite et des fonds particuliers. Une nouvelle rubrique, « Versements au Fonds des générations », inclut les besoins financiers générés par les revenus consacrés au Fonds des générations.

Pour la période d'avril à août 2021, les besoins financiers nets atteignent 9,5 milliards de dollars et s'expliquent par :

- le surplus de 2,8 milliards de dollars résultant de la différence entre les revenus et les dépenses du gouvernement;
- les besoins financiers de 8,7 milliards de dollars pour les placements, prêts et avances, qui découlent principalement d'une augmentation des placements temporaires de 6,7 milliards de dollars dans le cadre de la gestion globale de la trésorerie, ainsi que de la croissance de la valeur de consolidation des entreprises du gouvernement⁽⁹⁾;
- les besoins financiers de 1,1 milliard de dollars liés aux immobilisations du gouvernement, dus principalement à des investissements de 3,0 milliards de dollars compensés par les dépenses d'amortissement de 1,8 milliard de dollars⁽⁹⁾;
- les besoins financiers de 1,2 milliard de dollars liés au passif des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs, qui résultent du versement des prestations aux employés de l'État de 2,7 milliards de dollars compensé en partie par le coût net des régimes de 1,4 milliard de dollars⁽⁹⁾;
- les surplus financiers de 71 millions de dollars provenant des autres comptes⁽¹⁰⁾;
- les besoins financiers de 1,4 milliard de dollars générés par les versements au Fonds des générations.

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Avril à août	
	2020-2021	2021-2022
SURPLUS (DÉFICIT)⁽³⁾	-3 420	2 848
Opérations non budgétaires		
Placements, prêts et avances	-9 707	-8 670
Immobilisations	-937	-1 110
Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs	-1 064	-1 227
Autres comptes ⁽¹⁰⁾	-4 500	71
Versements au Fonds des générations	-1 068	-1 448
Total des opérations non budgétaires	-17 276	-12 384
SURPLUS (BESOINS) FINANCIERS NETS	-20 696	-9 536

ÉVOLUTION DU SOLDE BUDGÉTAIRE EN 2021-2022

Les résultats au 31 août 2021, soit pour les cinq premiers mois de l'année financière, affichaient un surplus budgétaire de 1,4 milliard de dollars.

Selon les données présentées dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2021, un déficit budgétaire de 6,8 milliards de dollars est attendu pour l'ensemble de l'année 2021-2022, avant utilisation de la réserve de stabilisation.

Au cours des sept derniers mois de l'exercice financier, soit de septembre 2021 à mars 2022, le déficit budgétaire proviendra :

- des résultats excluant les initiatives, résultats qui contribueront à augmenter le déficit de 1,9 milliard de dollars;
 - Une part importante des dépenses annuelles prévues sera réalisée dans les sept derniers mois.
 - Par ailleurs, la croissance des revenus devrait diminuer d'ici la fin de l'année.
- des initiatives présentées dans le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2021*, dont un solde de 2,6 milliards de dollars reste à être comptabilisé;
- des nouvelles initiatives présentées dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2021, dont un solde de 3,8 milliards de dollars reste à être comptabilisé.

L'utilisation de la réserve de stabilisation permettra de réduire le déficit budgétaire à 5,6 milliards de dollars.

ÉVOLUTION DU SOLDE BUDGÉTAIRE POUR 2021-2022

(en millions de dollars)

	2021-2022
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽⁴⁾ – RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES AU 31 AOÛT 2021	1 400
RÉSULTATS À VENIR DE SEPTEMBRE 2021 À MARS 2022	
Résultats excluant les initiatives	
– Revenus consolidés	77 236
– Dépenses consolidées	–77 266
– Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	–1 840
Sous-total	–1 870
Solde des initiatives du budget 2021-2022 à comptabiliser	–2 588
Solde des initiatives de la mise à jour de novembre 2021 à comptabiliser	–3 789
TOTAL À VENIR	–8 247
SOLDE BUDGÉTAIRE PRÉVU AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION	–6 847
Utilisation de la réserve de stabilisation	1 221
SOLDE BUDGÉTAIRE PRÉVU⁽⁴⁾ – MISE À JOUR DE NOVEMBRE 2021	–5 626

ANNEXE 1 : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES – ÉVOLUTION DEPUIS LE BUDGET DE MARS 2021

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021-2022

(en millions de dollars)

	Budget de mars 2021	Révisions	Mise à jour de l'automne 2021 ⁽¹¹⁾	Variation (%) ⁽¹²⁾
REVENUS CONSOLIDÉS				
Impôt sur le revenu et les biens				
Impôt sur le revenu des particuliers	35 921	1 711	37 632	7,5
Cotisations pour les services de santé	6 796	393	7 189	12,4
Impôts des sociétés	8 013	1 764	9 777	9,2
Impôt foncier scolaire	1 113	-26	1 087	-6,0
Taxes à la consommation	23 325	950	24 275	13,6
Revenus fiscaux	75 168	4 792	79 960	9,7
Droits et permis	4 853	325	5 178	12,2
Revenus divers	10 989	-8	10 981	11,1
Autres revenus autonomes	15 842	317	16 159	11,5
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	91 010	5 109	96 119	10,0
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	4 658	831	5 489	22,2
Total des revenus autonomes	95 668	5 940	101 608	10,6
Transferts fédéraux	26 899	2 565	29 464	-4,1
Total des revenus consolidés	122 567	8 505	131 072	6,9
DÉPENSES CONSOLIDÉES				
Santé et Services sociaux	-52 358	-3 732	-56 090	2,5
Éducation	-18 312	202	-18 110	6,9
Enseignement supérieur	-9 491	27	-9 464	14,5
Autres portefeuilles ⁽⁷⁾	-40 981	-1 071	-42 052	8,6
Changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert	-732	382	-350	—
Dépenses de portefeuilles	-121 874	-4 192	-126 066	5,8
Service de la dette	-8 613	48	-8 565	11,4
Total des dépenses consolidées	-130 487	-4 144	-134 631	6,2
Provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance	-1 250	1 250	—	—
SURPLUS (DÉFICIT)⁽³⁾	-9 170	5 611	-3 559	—
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE				
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-3 080	-208	-3 288	—
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION	-12 250	5 403	-6 847	—
Utilisation de la réserve de stabilisation	—	1 221	1 221	—
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽⁴⁾	-12 250	6 624	-5 626	—

ANNEXE 2 : DÉPENSES PAR MISSION

Les dépenses gouvernementales sont ventilées dans cinq missions consacrées aux services publics. Cette ventilation des dépenses de l'État dans ses principaux champs d'activité est un indicateur stable dans le temps, car elle n'est généralement pas influencée par les remaniements ministériels. Par ailleurs, le fait qu'elle soit présentée à la fois dans les comptes publics et dans le *Rapport mensuel des opérations financières* permet de mieux suivre l'évolution des résultats réels au cours de l'année.

Les missions consacrées aux services publics sont :

- **Santé et services sociaux**, qui regroupe principalement les activités du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que les programmes administrés par la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- **Éducation et culture**, qui regroupe principalement les activités des réseaux d'enseignement, l'aide financière aux études, les programmes du secteur de la culture ainsi que les programmes liés à l'immigration;
- **Économie et environnement**, qui comprend notamment les programmes touchant le développement de l'économie, les mesures d'aide à l'emploi, les relations internationales, l'environnement et le soutien aux infrastructures;
- **Soutien aux personnes et aux familles**, qui comprend notamment les mesures d'aide financière de dernier recours et d'aide à la famille et aux aînés, ainsi que certaines mesures d'aide juridique;
- **Gouverne et justice**, qui regroupe principalement les activités du pouvoir législatif, des organismes centraux et de la sécurité publique, ainsi que les programmes à caractère administratif.

DÉPENSES CONSOLIDÉES PAR MISSION EXCLUANT LE SERVICE DE LA DETTE

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Août		Avril à août	
	2020 ⁽⁶⁾	2021	2020-2021 ⁽⁶⁾	2021-2022
Santé et services sociaux	4 161	4 350	20 750	22 671
Éducation et culture	1 430	1 621	9 292	9 982
Économie et environnement	1 106	1 129	6 033	6 332
Soutien aux personnes et aux familles	725	779	4 985	4 927
Gouverne et justice	662	598	3 561	3 451
Changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert ⁽⁸⁾	51	-25	25	-15
TOTAL	8 135	8 452	44 646	47 348

Informations financières consolidées

Les résultats consolidés regroupent les résultats de l'ensemble des entités faisant partie du périmètre comptable du gouvernement, c'est-à-dire qui sont sous son contrôle. Afin d'établir les résultats consolidés, le gouvernement élimine les opérations entre les entités du périmètre comptable. Des informations additionnelles sur l'organisation financière du gouvernement et le financement des services publics peuvent être consultées aux pages 13 à 18 du document [Processus et documentation budgétaires : une reddition de comptes sur les finances publiques de l'État](#).

Changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert

Le gouvernement du Québec contribue au financement d'infrastructures publiques qui appartiennent à des tiers. Dans la majorité des cas, le financement s'effectue par l'octroi de transferts annuels versés selon un échéancier qui correspond au rythme de remboursement des emprunts contractés par les bénéficiaires pour réaliser les projets.

Pour ces projets d'infrastructures, le gouvernement a modifié l'application de la norme SP 3410, Paiements de transfert, afin de comptabiliser les dépenses de transfert selon la période de réalisation des travaux admissibles des bénéficiaires de transferts. Auparavant, il les comptabilisait au rythme des versements autorisés par le Parlement, et le solde des travaux financés était présenté dans les obligations contractuelles. Cette modification entraîne une comptabilisation plus rapide des dépenses de transfert dans les états financiers consolidés du gouvernement.

Dans le présent rapport mensuel, l'incidence estimée de cette modification a été comptabilisée rétroactivement et présentée dans les dépenses consolidées à la ligne « Changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert ». Les *Comptes publics 2020-2021* présentent les incidences définitives de l'application de la norme comptable, notamment sur le déficit cumulé du gouvernement au 31 mars 2021.

Notes

- (1) Un sommaire des principales conventions comptables du gouvernement peut être consulté aux pages 74 à 77 du volume 1 des [Comptes publics 2020-2021](#).
- (2) Les dépenses de portefeuilles incluent l'incidence du changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert.
- (3) Il s'agit du solde au sens des comptes publics.
- (4) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.
- (5) Les dépenses consolidées par mission sont présentées dans l'annexe 2.
- (6) Certaines dépenses ont été reclassées entre les portefeuilles et entre les missions pour qu'elles tiennent compte du passage à la structure budgétaire 2021-2022.
- (7) Les autres portefeuilles incluent les éliminations interportefeuilles, qui résultent de l'élimination des opérations réciproques entre entités de différents portefeuilles.
- (8) Le changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert a pour effet de modifier les dépenses cumulatives au 31 août 2020 et 2021. En effet, des dépenses qui étaient auparavant comptabilisées dans les premiers mois de l'année financière sont maintenant comptabilisées selon l'avancement estimé des travaux réalisés par les bénéficiaires.
- (9) Ces éléments, qui sont inclus dans le surplus (déficit) budgétaire du gouvernement, sont éliminés dans les opérations non budgétaires, car ils n'ont pas d'effet sur les liquidités.
- (10) Les surplus ou besoins financiers relatifs aux autres comptes peuvent varier de façon importante d'un mois à l'autre, notamment en fonction du moment où le gouvernement encaisse ou décaisse les sommes relatives à ses activités. Par exemple, lorsque le dernier jour d'un mois n'est pas un jour ouvrable, les remises relatives à la TVQ sont encaissées au début du mois suivant, de sorte que l'équivalent de deux mois de remises peut être encaissé au cours d'un même mois.
- (11) La présentation de l'information budgétaire du présent rapport mensuel est conforme à celle du cadre financier, tel que publié dans [Le point sur la situation économique et financière du Québec – Automne 2021](#).
- (12) Il s'agit de la variation annuelle par rapport aux résultats de 2020-2021.

Pour tout renseignement, communiquer avec la Direction des communications du ministère des Finances, au 418 528-7382.

Le présent rapport est également publié sur le site Web du ministère des Finances : www.finances.gouv.qc.ca.